

DEPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

VILLE DE VILLEPARISIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 MAI 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de VILLEPARISIS, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Frédéric BOUCHE, Maire.



Nombre de membres en exercice	35
Membres présents	26
Membres représentés	6
Membres absents	3
Secrétaire de séance	Laura Strulovici
Date de la convocation des conseillers	21 mai 2025
Date de l'affichage de la convocation	21 mai 2025



PRÉSENTS :

Madame Michèle PELABERE, Monsieur Cyrille GUILBERT, Madame Caroline DIGARD, Madame Christine GINGUENÉ, Madame Laurence GROSSI, Monsieur Stéphane PAVILLON, Madame Stéphanie DEVAUX, Monsieur Michel COULANGES **Maires Adjoints.**

Madame Stéphanie RUSSO, Madame Fatima MENZEL, Monsieur Serge DOMINGUES, Madame Nassera ZOUBIR, Monsieur William MUSUMECI, Monsieur Pascal GIACOMEL, Madame Maria ALVES, Monsieur Dominique DI PONIO, Madame Laura STRULOVICI, Monsieur Rachid BENYAHIA, Monsieur Gérard CHOLLET Madame Christelle RODRIGUES, Dominique DEÏ-TOS, Monsieur Hervé TOUGUET, Monsieur Hassan FERÉ (**arrivé à 19 h 10**) Monsieur Samir METIDJI, Monsieur Claude SICRE DE FONTBRUNE, **Conseillers Municipaux.**

POUVOIRS :

Monsieur Alain GOREZ donne pouvoir à Madame Stéphanie RUSSO
Madame Stéphanie CURCIO donne pouvoir à Monsieur Rachid BENYAHIA
Monsieur Gabriel GREZE donne pouvoir à Monsieur Michel COULANGES
Monsieur Odin LEMAITRE donne pouvoir à Monsieur Frédéric BOUCHE
Madame Sylvie MUNDVILLER donne pouvoir à Monsieur Hervé TOUGUET
Madame Aurélie TASTAYRE donne pouvoir à Monsieur Hassan FERÉ

ABSENTES EXCUSÉES :

Madame Nadia GHARNIT
Madame Emma ABREU
Madame Danièle KAMENI

OBJET : Tarifs des services municipaux de la ville de Villeparisis

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L2121-29,
Vu l'avis de la commission des finances, du développement économique et de l'emploi qui s'est tenue le 19 mai 2025,

Considérant que le Conseil municipal délibère chaque année ou en cours d'année sur les tarifs applicables aux usagers,

Entendu, l'exposé de Mme Stéphanie DEVAUX, Adjointe au maire déléguée aux finances et à la Commande publique,

DÉLIBÈRE

Article 1er :

Les tarifs municipaux appliqués en 2025/2026 figurent à l'annexe 1 de la présente délibération.

Article 2 :

Ces dispositions sont applicables du 1er juin 2025 au 30 juin 2026.

Article 3 :

Il est précisé que la signature du contrat de location des salles Nougaro et Wissols doit s'accompagner du versement des arrhes, correspondant à 50 % du montant de la location.

Article 4 :

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération dont ampliation sera adressée au sous-préfet de Meaux, à Monsieur le comptable des finances publiques de Meaux et inscrit au recueil des Actes Administratifs.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication par le représentant de l'Etat.

Adopté après le vote suivant :

32 votants dont 6 pouvoirs

27 pour dont 4 pouvoirs (majorité et Mr Sicre de Fontbrune)

5 contre dont 2 pouvoirs (Villeparisis, l'avenir pour ambition)

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES.

POUR EXTRAIT CONFORME EN MAIRIE.

Signature	Signature
 Frédéric BOUCHE Maire	 Laura STRULOVICI Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250603-25_10817-DE
Date de télétransmission : 03/06/2025
Date de réception préfecture : 03/06/2025

Locations de salles

Tarifs applicables le week-end : du vendredi 9h au lundi 9h.

Mise à disposition gracieuse aux associations locales : dans le cadre d'une convention d'occupation avec des créneaux fixes et réguliers et/ou dans le cadre de l'organisation d'une réunion d'information ou d'une Assemblée générale (extraordinaire ou non), ou d'un évènement associatif propre à la vie de l'association (repas de fin d'année, galettes...) uniquement du lundi au jeudi et suivant les disponibilités.

Forfait location copropriété : du lundi au jeudi en fonction de la disponibilité.

SALLE NOUGARO

	Montant
Week-end associations	414,00 €
Week-end Villeparisiens	828,00 €
Week-end hors commune	1 425,00 €
Cauton Location	638,00 €
Forfait location de salle organisme de copropriété pour assemblée générale et réunion	83,00 €

« La signature du contrat doit s'accompagner du versement des arrhes, correspondant à 50% du montant de la location. »

SALLE WISSOLS

Mise à disposition gracieuse : dans le cadre d'une convention d'occupation avec des créneaux fixes et réguliers et/ou dans le cadre de l'organisation d'une réunion d'information ou d'une Assemblée générale (extraordinaire ou non), ou d'un évènement associatif propre à la vie de l'association (repas de fin d'année, galettes...) uniquement du lundi au jeudi et suivant les disponibilités.

	Montant
Associations (journée 8h00 – 20h00)	144,00€
Villeparisiens (journée 8h00 – 20h00)	288,00 €
Hors commune (journée 8h00 – 20h00)	575,00 €
Cauton location	412,00 €
Forfait location de salle organisme de copropriété pour assemblée générale et réunion	83,00 €

« La signature du contrat doit s'accompagner du versement des arrhes, correspondant à 50% du montant de la location. »

Droits de places

Droits de place au M ² par jour	Montant
Loteries et confiseries Manèges	18,15 €
Cirques jusqu'à 500 m ² et structures de jeux gonflables	18,15 €
Cirques au-delà de 500 m ²	18,15 €
Braderies, brocantes et diverses ventes à l'étal, chalets de Noël	18,15 €
Chalets de Noël (forfait 3 jours)	111,00 €

Tarifs de remplacement des éléments mobiliers et

	Montant
Table	405,00 €
Table (nouvelle)	61,00 €
Chaise	46,00 €
Chaise (nouvelle)	23,00 €
Poubelle 25 L	31,00 €
Poubelle 50 L	42,00 €
Extincteur CO2 Dioxyde de Carbone 34 B	200,00 €
Extincteur eau	125,00€
Portant	312,00 €
Cintre	3,00 €
Tapis de propreté intérieur 1 300 x 2 000	188,00 €
Tapis de propreté extérieur caoutchouc 1 480 x 990	125,00 €
Tapis de propreté intérieur 900 x 600	76,00 €
Distributeur papier Toilette	20,00 €
Distributeur savon	38,00 €
Distributeur papier essuie tout	45,00 €
Chariot de rangement Tables	287,00 €
Chariot de rangement chaises	119,00 €
Escabeau trois marches	58,00 €
Plateau à roulettes	89,00 €
Dégradation des locaux (murs, portes, fenêtres, etc.) ou autres éléments non précisés dans la liste	Suivant devis de réparation

Soirée des associations

	Montant
Les 4 premières places sont gratuites	0,00 €
Au-delà de la 5 ^{ème} place	35,00 €

Location de mini-bus

	Montant
Caution pour le prêt de mini-bus	1500,00 €

Octobre rose

	Montant
La Villeparisienne	10,00 €

Sorties à la mer

	Montant
Sortie à la mer	2,00 €

Concessions cimetièrè

	Montant
Concession 10 ans	145,00 €
Concession 15 ans	213,00 €
Concession 30 ans	442,00 €
Concession 50 ans	1 147,00 €
Taxe de superposition	146,00 €
Case colombarium concession 10 ans	421,00 €
Case colombarium concession 30 ans	801,00 €
Vacation de police	22,00 €

Frais de copies

	Montant
Tout document administratif par page (format A4) en N/B (tarif fixé par arrêté du 01/10/2001)	0,20 €
Copie dur CD-Rom (Tarif fixé par arrêté du 01/10/2001)	2,80 €
Tarif des copieurs médiathèque et guichet unique (Format A4)	0,20 €
Tarif des copieurs médiathèque et guichet unique (Format A3)	0,40 €

Permis de stationnement à usage commercial et artisanal

	Montant
Commerce ambulant (A l'unité par jour)	18,15 €
Etals (m ² par mois))	8,00 €
Terrasses (m ² par mois)	8,00 €
Ventes journalières exceptionnelles (m2 par jour)	18,15 €

Emprise sur domaine public

	Montant
Emprise de chantier sur domaine public (par m2 et par mois)	25,00 €

Reçu de réception en préfecture
07-217705144-20250603-25_10817-DE
Date de télétransmission : 03/06/2025
Date de réception préfecture : 03/06/2025

Animations seniors : prestations

Les prestations animation seniors s'adressent aux seniors Villeparisiens :

- Les bénéficiaires doivent être âgés de 60 ans et plus
- Être retraité et /ou sans activité professionnelle
- Être détenteur de la carte seniors, sur inscription auprès du Service Animation Séniors tout au long l'année.

Pour les séances d'ateliers sportifs, il est fait obligation aux Seniors de s'inscrire à la totalité des séances de la session. Les séances d'ateliers sportifs annulées en raison de maladie sur production d'un justificatif médical, pourront être remboursées au prorata des séances non effectués.

	Montant
Vente de boissons :	
-Eau / boisson chaude	0,50 €
-Soda / jus	1,00 €
-Coupe de crémant	2,00 €
- Bouteille de crémant	8,00 €
Vente de Pâtisserie	1,50 €
- Grille de loto	1,20 €
- Balade/randonnée	1,20 €
- Rencontres (intergénérationnel...)	2,30 €
- thés et goûters festifs et dansants	5,00 €
- Thés / après-midis dansants	8,00 €
- Repas détente	8,00 €
-Thés dansants hors villeparisiens	10,00 €
Atelier sportif (la séance)	2,50 €
- Petites sorties classiques	12,00 €

**Animations
seniors : Barème des prises en charge de
la Ville applicables aux prestations sur
les tarifs au-delà de 12€**

Au delà du tarif de 12 euros, le barème des prises en charge de la Ville suivant s'applique aux prestations.
Ce barème est ajusté à l'euro supérieur le cas échéant.

BAREME				
TRANCHES		PERSONNE SEULE	COUPLE	PRISE EN CHARGE VILLE sur la base du tarif de référence
T 1	< 125 % de l'A.S.P.A.*	< 1 292,85 €	< 2 007,16 €	20%
T 2	125 % à 175 % de l'A.S.P.A.*	1 292,85 € à 1 809,99 €	2 007,16 € à 2 810,02 €	10%
T 3	> à 175 % de l'A.S.P.A.*	>1 809,99 €	> 2 810,02 €	0%

Allocation Solidarité aux Personnes Agées (2025 : 1 034,28 € personne seule ; 1 605,73 € couple).

Prestations seniors

L'établissement d'une "carte senior" délivrée à chaque senior inscrit auprès du Service animation seniors mentionnant le codage de sa tranche de revenus et lui permettant de bénéficier du barème.

La carte senior est annuelle et renouvelable chaque année.

Le codage est porté sur la carte senior sur production de l'avis d'imposition.

Tout sénior ne souhaitant pas présenter sa feuille d'imposition se verra appliquer le tarif plein.

Les paiements suite à une annulation d'inscription ne font pas l'objet d'un remboursement mais d'un report sur une autre inscription.

La nouvelle tarification et les modalités d'application sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2025.

	Montant		
	T3 Tarif plein	T2 (-10%)	T1 (-20%)
- Repas à thèmes	17,00 €	15,50 €	14,00 €
- Petites sorties conviviales	17,00 €	15,50 €	14,00 €
- Petites sorties festives	22,50 €	20,50 €	18,00 €
- Repas festifs et restaurants	28,00 €	25,50 €	22,50 €
- Sorties classiques	34,00 €	31,00 €	27,00 €
- Sorties conviviales	40,00 €	35,50 €	31,50 €
- Sorties récréatives	45,00 €	40,50 €	36,00 €
- Sorties découvertes	50,50 €	45,50 €	40,50 €
- Sorties divertissement	56,00 €	50,50 €	45,00 €
- Sorties festives	62,00 €	55,50 €	49,50 €
- Sorties événementielles	67,50 €	60,50 €	54,00 €
- Sorties exceptionnelles	73,00 €	65,50 €	58,50 €
- Sorties premium	78,50 €	70,50 €	62,50 €

Locations Equipements sportifs

La Ville souhaite encadrer les mises à disposition d'équipements sportifs communaux en ouvrant désormais la possibilité de les louer à des associations sportives extérieures, des entreprises, des fédérations ou comités.

Ces locations ne concernent pas les associations locales pour leurs entraînements, rencontres sportives, assemblées générales, conseils d'administration et réunions diverses pour lesquels des conventions particulières

Une réservation n'est validée qu'après réception de la convention signée. Chaque demande sera étudiée par la

Direction des sports sur la faisabilité du projet et la disponibilité des locaux.

Equipements	Tarif		
	Horaire	De la deuxième à la 7ème heure	Journée (à partir de 8h)
GEO ANDRE	Grande salle multisports	40 €	230 €
	Dojo Salle Devienne	30 €	190 €
PETITS MARAIS	Salle Rosello	Mur d'escalade	35 €
		Uniquement la salle	25 €
	Stade	Terrain synthétique	65 €
		Terrain en herbe	60 €
Gymnase	Grande salle multisports	Grande salle multisports	40 €
		Mur d'escalade	40 €
	Gymnase	Grande salle multisports	30 €
		Petite salle	15 €
AUBERTIN	Dojo	25 €	70 €
	Piste	45 €	270 €
PISTE ROLLER	Piste	50 €	300 €
	Piste	25 €	140 €
BOISPARISIS	Salle parquet	Extérieurs	20 €
		Intérieurs	25 €
	Cours de tennis	Utilisation de manière autonome	30 €
			30 €
ESPACE MARIE-AMELIE LE FUR	Salle de musculation	25 €	140 €
	Dojo 1	30 €	190 €
	Dojo 2	25 €	140 €
Forfait nettoyage			
Aménagement de la salle pour les manifestations par heure			
Mise à disposition de personnel par heure			
Forfait fluides (éclairage, gaz, eau, produits d'entretien, chauffage, etc...)		Basse saison (Avril à Septembre)	20 €
		Haute saison (Octobre à Mars)	40 €
Chèque de caution location horaire			100 €
Chèque de caution location de 2 à 7h			500 €
Chèque de caution location journalière			1 000 €

Frais de dossier. Payés par tous, lors de l'inscription administrative. Ces frais ne sont pas remboursables ni déductibles des frais d'inscription. Ces frais acquittés par les familles viennent compléter la participation financière de la ville qui contribue au fonctionnement et au financement des activités du conservatoire :

- 15 euros par famille : 1 à 2 élèves
- 25 euros par famille : à partir de 3 élèves

Cursus musique

Récitons - Jardin musical - Eveil Initiation - Découverte musicale

Tranche de quartier	Famille avec 1 enfant inscrit	Famille avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	< 849,90 €	58,00 €	49,30 €
2	849,91 à 1529,96 €	61,00 €	51,85 €
3	1529,97 à 2209,93 €	64,00 €	54,40 €
4	2209,94 à 2889,93 €	67,00 €	56,95 €
5	2889,94 à 3569,90 €	70,00 €	59,50 €
6	3569,91 à 4999,00 €	73,00 €	62,05 €
7	> 4990,00 €	80,00 €	68,00 €
Hors Villeparisis			160,00 €

Cycle 1

Tranche de quartier	Famille avec 1 enfant inscrit	Famille avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	< 849,90 €	145,00 €	123,25 €
2	849,91 à 1529,96 €	170,00 €	144,50 €
3	1529,97 à 2209,93 €	195,00 €	165,75 €
4	2209,94 à 2889,93 €	220,00 €	187,00 €
5	2889,94 à 3569,90 €	245,00 €	208,25 €
6	3569,91 à 4999,00 €	270,00 €	229,50 €
7	> 4990,00 €	285,00 €	242,25 €
Hors Villeparisis			570,00 €

Cycle 2

Tranche de quartier	Famille avec 1 enfant inscrit	Famille avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	< 849,90 €	160,00 €	136,00 €
2	849,91 à 1529,96 €	185,00 €	157,25 €
3	1529,97 à 2209,93 €	210,00 €	178,50 €
4	2209,94 à 2889,93 €	235,00 €	199,75 €
5	2889,94 à 3569,90 €	260,00 €	221,00 €
6	3569,91 à 4999,00 €	285,00 €	242,25 €
7	> 4990,00 €	300,00 €	255,00 €
Hors Villeparisis			600,00 €

Cycle 3

Tranche de quartier	Famille avec 1 enfant inscrit	Famille avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	< 849,90 €	160,00 €	136,00 €
2	849,91 à 1529,96 €	185,00 €	157,25 €
3	1529,97 à 2209,93 €	210,00 €	178,50 €
4	2209,94 à 2889,93 €	235,00 €	199,75 €
5	2889,94 à 3569,90 €	260,00 €	221,00 €
6	3569,91 à 4999,00 €	285,00 €	242,25 €
7	> 4990,00 €	300,00 €	255,00 €
Hors Villeparisis			600,00 €

LOCATIONS INSTRUMENTS

Tranche de quartier	Famille avec 1 enfant inscrit	Famille avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	< 849,90 €	130,00 €	110,50 €
2	849,91 à 1529,96 €	135,00 €	114,75 €
3	1529,97 à 2209,93 €	140,00 €	119,00 €
4	2209,94 à 2889,93 €	145,00 €	123,25 €
5	2889,94 à 3569,90 €	150,00 €	127,50 €
6	3569,91 à 4999,00 €	155,00 €	131,75 €
7	> 4990,00 €	160,00 €	136,00 €
Hors Villeparisis			320,00 €

Adultes HORS CURSUS

Activités	Villeparisis	Hors Villeparisis
Formule 2 cours	375,00 €	750,00 €
Formule 3 cours	441,00 €	882,00 €
Pratique collective	67,00 €	134,00 €
2ème instrument ou chant	154,00 €	308,00 €

Cursus danse

Eveil - Initiation

	Tranche de quotient	Famille avec 1 enfant inscrit	Famille avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	< 849,90	49,00 €	41,65 €	36,75 €
2	849,91 à 1529,96	52,00 €	44,20 €	39,00 €
3	1529,97 à 2209,93	55,00 €	46,75 €	41,25 €
4	2209,94 à 2889,93	58,00 €	49,30 €	43,50 €
5	2889,94 à 3569,90	61,00 €	51,85 €	45,75 €
6	3569,91 à 4999,00	64,00 €	54,40 €	48,00 €
7	> 4990,00	70,00 €	59,50 €	52,50 €
	Hors Villeparisis			140,00 €

Cycle 1

	Tranche de quotient	Famille avec 1 enfant inscrit	Famille avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	< 849,90	60,00 €	51,00 €	45,00 €
2	849,91 à 1529,96	64,00 €	54,40 €	48,00 €
3	1529,97 à 2209,93	68,00 €	57,80 €	51,00 €
4	2209,94 à 2889,93	72,00 €	61,20 €	54,00 €
5	2889,94 à 3569,90	76,00 €	64,60 €	57,00 €
6	3569,91 à 4999,00	80,00 €	68,00 €	60,00 €
7	> 4990,00	90,00 €	76,50 €	67,50 €
	Hors Villeparisis			160,00 €

Accusé de réception en préfecture
077-217705144-20250603-25_10817-DE
Date de télétransmission : 03/06/2025
Date de réception préfecture : 03/06/2025

Cycle 2

	Tranche de quotient	Famille avec 1 enfant inscrit	Famille avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	< 849,90	60,00 €	51,00 €	45,00 €
2	849,91 à 1529,96	64,00 €	54,40 €	48,00 €
3	1529,97 à 2209,93	68,00 €	57,80 €	51,00 €
4	2209,94 à 2889,93	72,00 €	61,20 €	54,00 €
5	2889,94 à 3569,90	76,00 €	64,60 €	57,00 €
6	3569,91 à 4999,00	80,00 €	68,00 €	60,00 €
7	> 4990,00	90,00 €	76,50 €	67,50 €
	Hors Villeparisis			180,00 €

Cycle 3

	Tranche de quotient	Famille avec 1 enfant inscrit	Famille avec 2 inscrits	Familles avec 3 inscrits ou plus
1	< 849,90	98,00 €	83,30 €	73,50 €
2	849,91 à 1529,96	103,00 €	87,55 €	77,25 €
3	1529,97 à 2209,93	108,00 €	91,80 €	81,00 €
4	2209,94 à 2889,93	113,00 €	96,05 €	84,75 €
5	2889,94 à 3569,90	118,00 €	100,30 €	88,50 €
6	3569,91 à 4999,00	123,00 €	104,55 €	92,25 €
7	> 4990,00	130,00 €	110,50 €	97,50 €
	Hors Villeparisis			260,00 €

Adultes

Activités	Villeparisisen	Hors Villeparisis
Hors cursus	228,00 €	456,00 €

Restauration

	Tranche de quotient	Familles avec 1 enfant en élémentaire	PAI	Familles avec 2 enfants ou 1 enfant en maternelle	PAI	Familles avec 3 enfants	PAI
1	<849.90	1,27	0,64	1,08	0,54	0,97	0,49
2	849.91 à 152	1,75	0,88	1,49	0,74	1,34	0,67
3	1529.97 à 22	2,75	1,38	2,34	1,17	2,10	1,05
4	2209.94 à 28	3,75	1,88	3,19	1,59	2,87	1,43
5	2889.94 à 35	4,50	2,25	3,83	1,91	3,44	1,72
6	3569.91 à 49	5,00	2,50	4,25	2,13	3,83	1,91
7	>5000	5,50	2,75	4,68	2,34	4,21	2,10
	Extérieurs	8,25	4,13	8,25	4,13	8,25	4,13

**ALSH RESTAURATION
PAI**

	Tranche de quotient	1 enfant	2 enfants	3 enfants
1	<849.90	0,65	0,55	0,49
2	849.91 à 1529.96	1,07	0,91	0,82
3	1529.97 à 2209.93	1,57	1,34	1,20
4	2209.94 à 2889.93	1,93	1,64	1,47
5	2889.94 à 3569.90	2,23	1,89	1,70
6	3569.91 à 4999.99	2,50	2,12	1,91
7	>5000	2,75	2,40	2,15
	Extérieurs	3,00	3,00	3,00



Tranche de quotient	Matin			Après-midi			Restauration			Journée repas		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants
1 <849,90	2,64	2,25	2,02	3,22	2,73	2,46	1,30	1,11	0,99	7,16	6,08	5,48
2 849,91 à 1529,96	3,06	2,60	2,34	3,65	3,10	2,79	2,14	1,81	1,63	8,84	7,51	6,79
3 1529,97 à 2209,93	3,67	3,12	2,81	4,25	3,61	3,25	3,13	2,66	2,40	11,05	9,40	8,49
4 2209,94 à 2889,93	4,09	3,47	3,13	4,73	4,02	3,62	3,85	3,27	2,95	12,67	10,77	9,69
5 2889,94 à 3569,90	4,50	3,82	3,44	5,10	4,33	3,90	4,49	3,82	3,44	14,09	11,98	10,79
6 3569,91 à 4999,99	4,80	4,08	3,67	5,41	4,60	4,14	4,99	4,24	3,81	15,20	12,92	11,63
7 >5000	5,00	4,30	3,90	5,60	4,80	4,25	5,20	4,45	4,00	15,40	13,10	11,85
Externes	5,25	5,25	5,25	5,85	5,85	5,85	5,45	5,45	5,45	16,00	16,00	16,00

Préfecture
 21770544-202508-25-10817-DE
 Date de télétransmission : 03/06/2025
 Date de réception préfecture : 03/06/2025

**Accueils du matin
et du soir /Etudes**

Cycle 2				
	Tranche de quotient	Matin	Soir	Etudes
1	< 2209,93	0,40 €	1,40 €	2,50 €
2	2209,94 à 2889,93	0,60 €	1,60 €	
3	>2889,94	0,90 €	1,90 €	
	Extérieurs	2,00 €	4,00 €	

MDJ

Cotisation d'adhésion par mois fixée à 1€, soit pour une année de septembre à Août : 12€

Soirée à la Maison des jeunes : 5 €

	Tranche de quotient	A	B	C	D	E	F
1	<849.90	1,35	2,69	4,04	5,39	6,74	8,08
2	849.91 à 1529.96	1,78	3,56	5,34	7,12	8,90	10,68
3	1529.97 à 2209.93	2,40	4,81	7,20	9,62	12,01	14,42
4	2209.94 à 2889.93	2,83	5,67	8,49	11,34	14,16	17,00
5	2889.94 à 3569.90	3,37	6,74	10,11	13,49	16,86	20,23
6	3569.91 à 4999.99	3,77	7,56	11,33	15,11	18,88	22,67
7	>5000	4,17	7,96	11,73	15,51	19,28	23,07

Accompagnement à la scolarité

	Tranche de quotient	1 trimestre
1	<849.90	17,95
2	849.91 à 1529.96	19,82
3	1529.97 à 2209.93	20,49
4	2209.94 à 2889.93	21,37
5	2889.94 à 3569.90	22,25
6	3569.91 à 4999.99	22,91
7	>5000	23,36
	Extérieurs	46,72

Ludothèque

Gratuité pour l'accès à la médiathèque

Carte pour prêt des jeux : 6 € (annuel)